# 

* Datum : 15-09-2003
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2003726105
* Auteur :

Suivant acte dressé au greffe du tribunal de ce siège en date du 3 septembre 2003, aujourd'hui, le 3 septembre 2003, comparaît au greffe civil du tribunal de première instance séant à Charleroi, province de Hainaut et par-devant Nous, Myriam Vandercappelle, greffier adjoint délégué, De Zutter, Claudine, domiciliée à 1700 Dilbeek, Beukendreef 10.
Laquelle comparante déclare, en langue française, accepter mais sous bénéfice d'inventaire seulement, la succession de De Zutter, Claude, de son vivant domicilié à Binche, rue d'Hurtebise 10/1 et décédé le 27 juin 2003, à La Louvière.
Dont acte dressé à la demande formelle de la comparante, qu'après lecture faite nous avons signé avec elle.
Cet avis doit être adressé à Me Babusiaux, notaire de résidence à Binche, avenue Charles Deliège 120.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits par avis recommandé dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.
Charleroi, le 4 septembre 2003.
Le greffier adjoint délégué, (signé) Myriam Vandercappelle.